Graine Réseau Auvergne–Rhône–Alpes pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable

# Bien commun et Éducation à l'Environnement

Proposé par Damien Lamothe - 05/11/2019

Les 3es Assises Nationales de l'Education à l'Environnement vers le Développement Durable ont eu lieu à Lyon en mars 2013. Elles avaient notamment comme objectif d'aboutir à onze propositions prioritaires concrètes. Parmi elles, une concerne la thématique de l'eau : « Construire un plan d'actions pour faire comprendre le lien entre nos actes individuels et leurs conséquences globales sur la ressource en eau, sur l'environnement et sur la santé, en s'appuyant sur la notion de bien commun. » Cette notion de bien commun a été travaillée par des philosophes. Pourquoi éduquer ? Et en vue de quoi ? La réflexivité sur l'éducation est un exercice partageable et à partager particulièrement sur un sujet qui est désormais empli d'incertitudes et de contradictions et dont aucun n'est garant.



## La notion de bien commun

En premier lieu, il importe de préciser cette notion même de bien commun.
François Flahault[1] la caractérise ainsi : « Au contraire de "l'utilité publique" qui dépend principalement des pouvoirs publics, les biens communs nous engagent tous, sur le mode de la coopération : usagers, citoyens, entreprises, État… Le bien commun est une ressource ou une valeur qui échappe à la propriété individuelle, mais aussi au secteur marchand. Il peut être matériel (qualité de l'eau) ou immatériel (les langues). »

André Micoud a écrit dans le cadre de la préparation de l'événement « Villes en Biens Communs » [2] : « Plus qu'un concept, les biens communs constituent un cadre de pensée pour l'action. » Pour lui, « il ne peut pas y avoir de définition figée des biens communs, mais le partage d'un certain nombre de critères […] en reconfiguration permanente. » Parmi eux, nous retrouvons la ressource en précisant que « ce qui va déterminer si ces biens sont des communs ou des biens marchands ou encore des biens du service public, c'est le régime d'accès, de partage, de circulation qu'une communauté va choisir de lui appliquer. » C'est pourquoi « la ressource seule n'est pas un commun ». Pour qu'il y ait commun, il existe une communauté qui décide de s'auto-organiser pour placer cette ressource en bien commun, en gérer les conditions d'accès, et pour la protéger contre les différents risques qui la menacent.

> "Nous devrons nous situer dans l'idée d'un monde où l'économie n'est pas le seul élément central et moteur de nos interrelations et de nos quotidiens."

C'est pourquoi, François Flahault propose dans un récent article[3] : « Pour qu'il y ait lieu de penser de manière spécifique la notion de bien commun, il faudrait donc, en bonne logique, primo, qu'il y ait des raisons de contester que l'économie soit la base de la société. Et, secundo, que le bien commun soit conçu de telle manière qu'il se démarque nettement de toute forme de totalitarisme. » Ainsi, pour singulariser le propos, nous devrons nous situer dans l'idée d'un monde où l'économie n'est pas le seul élément central et moteur de nos interrelations et de nos quotidiens. La pratique du débat, vertu d'une démocratie est à mobiliser pour se prémunir d'un arbre « commun » qui cacherait difficilement une forêt « intérêt général » gérée par le marché.

A travers la notion de bien commun, les choix politiques et économiques sont directement interpellés. L'article de Yannick Bruxelle et Michel Hortolan intitulé « L'éducation à l'environnement est aussi une éducation au politique »[4] met en « évidence la nécessité de bien placer la sphère des activités humaines vis-à-vis de la biosphère et de l'économie. Il en ressort la nécessité pour les humains de garder la maîtrise des choix possibles en termes d'organisation socio-économique, ce qui implique "d'apprendre ensemble à choisir ensemble" ».

> " Les individus retranchés dans leurs tribus savent bien ce qu'ils gagneraient à être les citoyens d'une vraie société, où chacun trouverait plus d'avantages à contribuer au bien commun qu'à se battre contre les autres. "

Ils soumettent alors à juste raison le propos de Jacques Généreux[5] : « Les individus retranchés

dans leurs tribus savent bien ce qu'ils gagneraient à être les citoyens d'une vraie société, où chacun trouverait plus d'avantages à contribuer au bien commun qu'à se battre contre les autres. »
Ainsi, je partage leur revendication d'une éducation à l'environnement qui utilise des « comment faire » partagés et pratiquant une saine méfiance envers les « comment faire » imposés. Leur travail exploratoire sur l'éthique de discussion dans le débat public nourrit les démarches éducatives favorables aux compétences éthiques.
« Il s'agit là de valoriser les approches qui suscitent et légitiment la polémique, le débat, l'argumentation. Les valeurs et les pratiques à développer sont l'esprit critique, l'honnêteté intellectuelle, le courage de communiquer ses sentiments, d'aller au-delà de soi, de coopérer, de partager les tâches, mais aussi de reconnaître ses limites ou celles du groupe et d'accepter des situations dans lesquelles aucune solution constructive ne peut être trouvée. » C'est tout l'apport de la méthode de « l'adaptation antagoniste » préconisée par le philosophe Jacques Demorgon dans sa Critique de l'interculturel[6]. L'auteur y dénonce une attitude qui consisterait à considérer, sous prétexte d'un droit à la différence, qu'autrui a ses raisons que nous n'avons pas à juger. Cette attitude que l'on peut qualifier de « neutralité bienveillante » revient à se placer d'emblée à l'extérieur de toute rencontre et à ne pas se sentir concerné par le choc interculturel. Or il nous semble que la considération à accorder aux partenaires d'une rencontre dans le cadre de nos systèmes éducatifs n'interdit pas le conflit, mais nous en donne le droit. Il faut éviter entre autres, tout angélisme qui ne tiendrait pas compte des réalités sociales et culturelles[7].

## La notion du Care

Il me semble que le Care est une notion qui relie ces compétences au concept de bien commun dans nos pratiques éducatives partagées de l'éducation à la promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement.

Selon Joan Tronto[8], « le Care est une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités, et notre environnement, que nous cherchons à tricoter ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie. »
Cette activité existe par l'inclusion de tous dans le débat public, « non pas à partir d'une conception des acteurs considérés comme autonomes, égaux et rationnels, poursuivant chacun des fins séparées, mais à partir de l'interdépendance, chacun d'eux demandant le Care et le proposant de différentes façons, et chacun ayant d'autres intérêts et d'autres activités en dehors du domaine du Care.[9]»

Ainsi, la notion de bien commun, point d'appui d'un « plan d'actions pour faire comprendre le lien entre nos actes individuels et leurs conséquences globales sur la ressource en eau, sur l'environnement et sur la santé », implique le tricotage de ce « monde » magnanime. Il engage les éducateurs dans une posture qui mobilise des compétences adaptées. Les démarches éducatives elles-mêmes sont invitées à être pensées dans des formes inclusives, participatives et délibératives. Elles valoriseront ainsi les savoirs d'usages et d'habiter.

1. François Flahault. Où est passé le bien commun ? Mille et une nuits. 2011

2. Bouquet d'initiatives porté par différents collectifs, actifs au sein duRéseau francophone autour des Biens communs. André Micoud organise un atelier participatif sur le thème du « Fleuve Rhône comme un bien commun ».

3. François Flahault, Pour une conception renouvelée du bien commun, revue de culture contemporaine, Études, juin 2013.

4. Yannick Bruxelle et de Michel Hortolan, L'éducation à l'environnement est aussi une éducation au politique, revue éducation relative à l'environnement N°7, 2008.

5. P.439, Jacques Généreux, La dissociété, Seuil, Paris, 2006.

6. Jacques Demorgon, Critique de l'interculturel, l'horizon de la sociologie, Paris, Economica Anthropos, 2005.

7. Chantal Forestal, Pour une compétence éthique et déontologique en Didactique des langues-cultures.

8. P.103, Joan Tronto. Moral Boundaries, A Political Argument for an Ethic of Care, New York, Routledge, 1993 ; trad. De H. Maury, Un monde vulnérable. Pour une Politique du Care, Paris la Découverte, 2008.

9. P.219, Joan Tronto,  op.cit.

**Mots clefs :**

- Eau

## Bio de l'auteur(e)

En 2013, lors de l'écriture de cet article, Damien Lamothe était référent éducation à l'environnement au Grand Parc Miribel Jonage situé à Vaulx en Velin près de Lyon.